

SERVICES POSTAUX

Et si le journal n'arrivait plus dans votre boîte aux lettres ?

Deux députés tirent la sonnette d'alarme : le service postal universel est remis en question par le fédéral.

● **Pascale SERRET**

L'info est sortie à la fin du mois de janvier : « Kris Peeters ouvre le débat sur le contrat de livraison des journaux ».

De quoi parle-t-on ? D'un subside fédéral de 170 millions € qui permet chaque année à bpost d'assurer le nombre de tournées nécessaires en semaine (3 323 tournées supplémentaires) et le samedi (2 322) pour livrer à temps les journaux et les magazines dans les boîtes aux lettres.

C'est prévu dans un contrat spécifique entre le fédéral et bpost, dont l'échéance arrive en 2020. Et c'est sur ce point que le ministre fédéral de l'Économie, Kris Peeters, va « ouvrir le débat ». Autrement dit, mettre fin à ce subside et faire jouer la concurrence.

« Ce serait une décision prise sous la pression d'un lobby, uniquement du côté flamand », fulmine Dimitri Fourny. Le député cdH et son collègue socialiste Pierre-Yves Derma-

gne viennent de déposer une proposition de résolution commune au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Objectif du texte : empêcher que le service universel en matière de distribution de journaux et de magazines soit remis en cause par le fédéral.

Ce service postal universel, inclus dans une directive européenne de 1997 et transposé dans le droit belge en janvier 2018, prévoit donc notamment une « offre de services postaux de qualité déterminée fournis de manière permanente en tout point du territoire à des prix abordables par tous les utilisateurs. » Dont la distribution de journaux et de magazines.

Qui est contre ?

Dimitri Fourny évoque donc un lobby. Qui est contre ce subside de 170 millions € à bpost ? L'association flamande des vendeurs de journaux (la Vlaamse Federatie van Persverkopers). Les libraires flamands considèrent en effet que la distribution de journaux et de magazines dans les boîtes aux lettres par bpost a un impact négatif sur la vente de journaux dans les librairies.

Les sites d'information numériques ne soutiennent pas non plus le maintien du subside, puisque « la vente de journaux a fortement baissé au cours des dernières années ».

Deux enjeux

« D'abord, c'est une décision qui met une fois de plus à mal l'avenir de la presse, qui n'a pas besoin d'un nouveau coup dur. C'est une aide indirecte à la presse qu'on supprimerait, ce qui réduirait encore la diversité du secteur et sa capacité à être rentable », explique Dimitri Fourny.

Et ensuite, c'est une rupture d'égalité entre citoyens, une autre atteinte aux services publics en zone rurale. « Et je rappelle que 85 % des communes wallonnes sont rurales ou semi-rurales. Les gens qui n'auront plus leur journal à domicile tous les jours ne vont pas tous acheter une tablette pour lire l'actualité en numérique. On ne supprimera jamais le papier, même s'il est moins en vogue. Et puis, je rappelle que, aux États-Unis, on en revient, du tout au numérique », avance encore le député cdH.

Avec Pierre-Yves Dermaigne, il demande donc au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles de mettre le dossier sur la table lors de la prochaine réunion du Comité de concertation. « Parce que cette information paraît encore lointaine, comme ça... » Mais si on n'y prend pas garde, redoute Dimitri Fourny, la suppression du subside à bpost pourrait très bien se faufiler entre deux gros dossiers en fin de législature ou lors des discussions pour former le prochain gouvernement. ■